

FICHE D'INSCRIPTION EXTRASCOLAIRE

Maternelle / élémentaire de 3 à 10 ans

VACANCES DE JUILLET 2023

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 23 juin 2023 (17h00)** :

- Par mail : inscriptionsperiextrascollaires@ccgevreynuits.com
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs tout en tenant compte des contraintes sanitaires.

Dans le cas où un accueil comptabiliserait moins de 7 enfants inscrits ou si la capacité maximale d'accueil est atteinte, votre(vos) enfant(s) pourra(ont) être orienté(s) dans la structure du choix n°2.

Les dossiers d'inscriptions seront examinés conformément au règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires de la manière suivante :

- Les demandes d'accueil de 4 à 5 jours par semaine sont traitées en priorité du 2 mai 2023 au 12 mai 2023.
- Les demandes pour 3 jours ou moins par semaine sont traitées du 15 mai au 23 juin 2023.

• Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires (février 2023 inclus).

ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Adresse :

..... Tél.

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Inscription en journée complète uniquement.

Accueil de 7h30 à 9h00 et départ de 17h00 à 18h30 tous les jours ouvrés.

Liste des accueils ouverts du 10 juillet au 4 août 2023 :

- Gevrey-Chambertin (accueil à Gilly-les-Cîteaux du 31 juillet au 4 août 2023 pour raison de travaux)
- Noiron-Sous-Gevrey / Villers-La-Faye / Nuits-Saint-Georges (3 à 7 ans)
- Concoeur (départ de Nuits-Saint-Georges) : Élémentaire (8 à 10 ans)

Choix 1 : Choix 2 :

ATTENTION : En raison de travaux, du lundi 31 juillet au vendredi 4 août 2023, l'accueil de GEVREY-CHAMBERTIN sera fermé. Exceptionnellement, l'accueil des enfants se fera à GILLY LES CITEAUX.

Semaine du 10 au 14/07	<u>Lundi 10</u> ☐	<u>Mardi 11</u> ☐	<u>Mercredi 12</u> ☐	<u>Jeudi 13</u> ☐	<u>Vendredi 14</u> Férié
Semaine du 17 au 21/07	<u>Lundi 17</u> ☐	<u>Mardi 18</u> ☐	<u>Mercredi 19</u> ☐	<u>Jeudi 20</u> ☐	<u>Vendredi 21</u> ☐
Semaine du 24 au 28/07	<u>Lundi 24</u> ☐	<u>Mardi 25</u> ☐	<u>Mercredi 26</u> ☐	<u>Jeudi 27</u> ☐	<u>Vendredi 28</u> ☐
Semaine du 31/07 au 4/08	<u>Lundi 31</u> ☐	<u>Mardi 1er</u> ☐	<u>Mercredi 2</u> ☐	<u>Jeudi 3</u> ☐	<u>Vendredi 4</u> ☐

Je soussigné(s)responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.
- Décharge(ent) l'équipe d'animation de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des temps de prise en charge de l'enfant au sein de la structure d'accueil par un animateur.
- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).
- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.
- Autorise(ent) mon enfant (uniquement si + de 6 ans) à rentrer seul(e) dès la fermeture de l'accueil extrascolaire.
OUI ☐ NON ☐

Fait à :

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Le :

Une réponse positive ou négative sera adressée aux familles le 28 juin 2023 au plus tard.